

Printemps de l'Environnement

La Roche Blanche Gergovie

19 juin à 9h

À l'initiative de la municipalité, « une matinée d'action pour notre cadre de vie » est programmée sur la commune le samedi 19 juin, de 9h à 12h30.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour le lancement de cette opération de mobilisation citoyenne et environnementale : parents, enfants, membres d'associations ou non, agriculteurs ou simples promeneurs du dimanche, la propreté de la commune est l'affaire de tous. Venez nombreux et en famille !

Organisation

Les participants sont invités à se munir de gants de jardinage ou de chantier, ainsi que de bonnes chaussures. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

Le départ est donné à 9h dans 3 lieux différents (cf. selon le parcours choisi). Un plan sera fourni, ainsi que le matériel de ramassage (sacs-poubelle et quelques pinces).

Vous n'avez pas besoin de vous inscrire pour participer. Néanmoins, pour une meilleure organisation et afin d'évaluer le nombre de participants, avant le lundi 14 juin, nous vous conseillons de bien vouloir :

- soit envoyer un mail à : v.friteyre@outlook.fr

- soit appeler directement la mairie au :

04 73 79 40 09

en précisant le nombre de participants, ainsi que votre téléphone ou adresse mail, en cas d'annulation.

A l'issue du nettoyage, rendez-vous sur le parking de la Maison des Loisirs et du Tourisme pour :

- différentes animations autour du tri et de la valorisation des déchets, mais aussi du jardinage, avec des petits ateliers pour les enfants ou des conseils pour les plus grands,

- une 2nde distribution des « sachets de graines pour le fleurissement des pieds de murs », opération proposée chaque année par le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon,

- un pot de l'amitié offert par la municipalité pour clôturer agréablement ce moment citoyen.

Cette manifestation est prévue sous réserve des contraintes sanitaires en vigueur à cette période et pourra être annulée ou reportée.

Cette opération est organisée par la commission Cadre de Vie – Environnement, en partenariat avec le Syndicat du Bois de l'Aumône, les Jardiniers de Bioradoux, le Comité des Fêtes, le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon et les Serres Fleuries.

Enfilez vos gants !

Changez vos bottes !

et rejoignez-nous !

« C'est tout simplement une opération de nettoyage des déchets et débris que l'on rencontre au bord des chemins et routes qui traversent le village, laissés par des usagers indécents, peu soucieux de l'intérêt collectif. Ce geste est important pour notre environnement et notre commune, alors ensemble, mobilisons-nous ! Nous comptons sur votre présence ! »

3 parcours

Les parcours balisés formant une boucle ont été identifiés (environs 3 à 4 km, 1h-1h30), avec pour ce faire 3 points de départ différents :

- un parcours rouge, qui démarre place Saint Jean à Gergovie, un peu plus difficile de par sa topologie avec son passage proche du Puy Mardou.

- un parcours orange, qui démarre à la Maison des Loisirs et du Tourisme (37, avenue de la République), va jusqu'aux Chartres et passe derrière la Tour.

- un parcours vert, qui débute du parking du Foyer occupationnel Marie Marthe (1 rue Maurice Pachon), arpentant les chemins à l'entrée de La Roche-Donnezat.

Environnement

Zoom sur ...

Les élections départementales et régionales 20 juin (1^{er} tour) et 27 juin (2^{ème} tour)

En application de la loi du 22 février 2021, ces élections initialement prévues en mars ont été reportées aux 20 et 27 juin 2021 en raison de la crise sanitaire.



BUREAUX DE VOTE Horaires d'ouverture : 8h-18h

Lieux de vote :

- Bureaux n°1 et 2 à la salle polyvalente – Espace J. Prévert (8, rue de la Mairie).

Attention

- Bureau n°3

La salle Jean Jaurès à Gergovie ne permettant pas d'organiser les opérations électorales dans des conditions sanitaires satisfaisantes, la commune a demandé au Préfet d'organiser exceptionnellement ces scrutins à la Maison des Loisirs et du Tourisme – 37, avenue de la République.

Dès réception de l'arrêté préfectoral autorisant ce changement, une large information sera faite. Dans ce cas, une navette sera mise en place pour les personnes ayant des difficultés de déplacement. Pour en bénéficier, il vous suffira de prendre rendez-vous en appelant la Mairie au 04 73 79 40 09, jusqu'au vendredi (16h) précédant le scrutin.

DÉROULEMENT

Le déroulement des élections départementales (Pour chaque canton, un binôme femme-homme est élu au scrutin majoritaire à 2 tours) et régionales (scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel), les 20 et 27 juin prochains, obéira à des modalités spécifiques liées au double scrutin et à un protocole sanitaire rigoureux.

L'identité de chaque électeur sera contrôlée à l'entrée du bureau de vote (Liste des titres permettant de justifier de son identité – Cf. art. 1^{er} de l'arrêté INTA1827997 du 16 novembre 2018).

Les électeurs devront respecter les parcours mis en place. Le port du masque sera obligatoire, tant pour les membres du bureau de vote et les scrutateurs que pour les électeurs. Un membre du bureau de vote aura néanmoins la possibilité de demander à un électeur de baisser son masque afin de vérifier son identité.

La désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique mis à disposition se fera à l'entrée et à la sortie du bureau de vote. Il est demandé également aux électeurs d'apporter leur propre stylo afin d'éviter ou

renseigner, le cas échéant, le procès-verbal. Le nombre d'électeurs présents simultanément dans le bureau de vote devra être limité à 6 (3 électeurs par scrutin).

NB : Les membres du bureau et les fonctionnaires communaux mobilisés le jour des scrutins auront été vaccinés au préalable.

A défaut, des tests seront mis en place dans les 48h précédant le scrutin.

Infos pratiques

Syndicat Mixte de l'Eau

Information du Président du SME Région Issoire

L'association UFC Que Choisir a récemment communiqué sur une étude concernant la qualité de l'eau, avec une carte interactive basée sur différents critères. Suite au relai de cette étude par la presse régionale, certaines communes apparaissent en orange, avec une qualité jugée « médiocre ».

Hors, la qualité de l'eau distribuée par le Syndicat, est très bonne au regard des limites de qualité. Ainsi :

• Le taux de conformité des eaux distribuées par le SME est très bon. En 2019 par exemple :
- conforme à 99,7 % d'un point de vue microbiologique (1 analyse non conforme sur 328)

- conforme à 97,4 % d'un point de vue physico-chimique (3 analyses non conformes sur 117 réalisées).

Le seul critère qui conduit l'UFC Que Choisir à classer l'eau d'une grande partie de communes du SME comme « médiocre » est

la conductivité, qui mesure la minéralisation de l'eau. C'est une « référence de qualité » et non une limite. Cela signifie qu'il s'agit seulement d'une recommandation et non d'une exigence de conformité. Dans nos territoires volcaniques les eaux sont très peu chargées en minéraux, sont trop « pures », et ont donc une faible conductivité.

Cette faible minéralisation n'a pas d'impact sur le corps humain. Le seul risque est lié à l'impact sur les canalisations. Ainsi, si une eau fortement minéralisée a tendance à entartrer les conduites, au contraire une eau peu minéralisée est agressive par rapport à ces dernières, et peut dissoudre certains matériaux, comme le plomb, néfaste pour la santé humaine. C'est pour cette raison que d'importants programmes de remplacement des branchements en plomb ont été réalisés par le passé.

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30,

Mardi de 8 h à 12 h et vendredi de 13 h à 16 h 30,

Fermé au public le mardi après-midi et le vendredi matin

Tél. : 04 73 79 40 09 - Mail : mairie-larocheblanchegergovie@orange.fr - www.mairie-larocheblanche.fr

Mairie

Vivre!

@ La Roche Blanche Gergovie

JUIN 2021



AGENDA

- 09/06 AG du Comité des Fêtes à la MLT
- 16/06 AG de l'Association du Site de Gergovie à la MLT
- 17/06 Collecte de sang à la salle polyvalente
- 18/06 Cérémonie commémorative
- 19/06 Printemps de l'environnement
- 19/06 Réouverture du Musée de Gergovie
- 20/06 Élections (1^{er} tour)
- 24/06 AG du Comité de Jumelage à la MLT
- 27/06 Élections (2^{ème} tour)

MAIRIE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...), nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie au 04 73 79 40 09.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 2005 doivent se faire recenser en mairie au cours des 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

Pièces à fournir : carte nationale d'identité (ou passeport) et livret de famille.

CÉRÉMONIE DU 18 JUIN

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à la crise sanitaire, les modalités d'organisation de la cérémonie commémorative du 18 juin dépendront des directives gouvernementales.

La prochaine collecte aura lieu le jeudi 17 juin de 16h30 à 19h30 à la salle polyvalente - Espace J. Prévert.

Vous êtes invités à prendre RDV en ligne sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> pour plus de fluidité et ainsi mieux respecter les consignes de sécurité.

Nous remercions vivement les 69 donateurs de janvier et les 54 donateurs d'avril dont 7 nouveaux en ce début d'année. Nous vous espérons plus nombreux, les besoins en sang étant en augmentation.



SBA Collecte

BACS VERTS
Jeudis 3, 10, 17 et 24 juin.

BACS JAUNES
Lundis 14 et 28 juin.



Ateliers et conseils sur sba63.fr



Directeur de publication : Jean-Pierre Roussel - Coordination et rédaction : Service communication
Impression : Imprimerie Decombat - Tirage : 1600 exemplaires

COMMUNICATION

Un nouveau panneau d'information lumineux



Comme annoncé le mois dernier, le panneau d'information lumineux situé à l'entrée de La Roche Blanche, au Gergovial, sera remplacé courant juin.

Après analyse des offres reçues de 5 entreprises, et une petite enquête auprès de certaines communes voisines, la commission communication a proposé de retenir le prestataire Lumiplan, qui présentait un matériel avec une technologie en couleur HD performante et avec un prix très compétitif (validé par le conseil municipal du 7 avril dernier).

Pour ce matériel, l'option d'achat a été privilégiée à la location, permettant ainsi de réaliser une économie financière de presque 4 000 €. Sur une période de 7 ans, cette option permet d'économiser globalement plus de 6 000 € en comparaison au contrat actuel en location sur cette durée. Ce panneau d'information lumineux, nouvelle génération, sera beaucoup plus interactif. Il présente l'intérêt d'une grande souplesse d'utilisation (interface), de réactivité et un impact visuel plus fort avec l'intégration de contenus animés, d'images, de vidéos... Equipé en LED, il présente de nombreux avantages et est très économique grâce à la faible consommation des diodes.

En complément, la commission communication a profité de ce remplacement pour bénéficier d'un accès gratuit à une application mobile « CityAll » déjà utilisée par plus de 1 000 communes. Cette dernière, synchronisée avec le panneau, permettra à terme de diffuser des informations en temps réel auprès des administrés. Tous les détails à venir dans Vivre @ La Roche Blanche Gergovie de juillet-août...

Coût du panneau : 12 792 € TTC



CCAS

Infos CCAS : MobiPlus

MobiPlus est un dispositif proposé par le Conseil départemental pour faciliter les déplacements des personnes :

- de 75 ans et plus :

Vous pouvez utiliser les chèques mobilité pour payer le taxi partenaire du dispositif, le transporteur du réseau interurbain ou encore le Bus des Montagnes.

Pour vous le procurer, vous devez remplir l'imprimé de demande de chèque, disponible en mairie, dans les circonscriptions d'action médico-social ou en téléchargement sur <https://www.puy-de-dome.fr/transports/mobiplus.html> et le retourner au Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

NB : Afin d'aider les seniors à se rendre dans un centre de vaccination, le Conseil départemental a décidé d'accorder un chèque MobiPlus supplémentaire d'une valeur de 60 € à tous ceux qui auraient épuisé l'intégralité de leurs chèquiers avant la fin d'année 2021. Ce chèque leur permettra de payer les taxis partenaires de l'opération.

A La Roche Blanche, le Taxi de l'Auzon au 04 73 79 45 14 et Auvergne VTC au 06 58 69 80 92.



- en insertion professionnelle, bénéficiaires du RSA ou jeunes accompagnés par la mission locale :

Vous pouvez utiliser les chèques mobilité pour payer le taxi ou la société de location de deux roues partenaires du dispositif MobiPlus ou le transporteur du réseau interurbain (si vous n'êtes pas titulaire de la carte gratuite).

- Vous êtes bénéficiaire du RSA : prenez contact avec un travailleur social dans la Maison des Solidarités de votre secteur : www.puy-de-dome.fr/social/lieux-daccueil.html

- Vous avez moins de 26 ans : renseignez-vous auprès de votre mission locale.

Se présentant sous forme de chèque, il se veut complémentaire du Bus des Montagnes et du réseau interurbain. Dans chacun des cas, la demande est étudiée par une commission. Si un avis favorable est donné, vous recevrez à votre domicile le chèque, dans un délai d'un mois.

+ d'infos : Pôle Solidarités Sociales - Service Mobilités Solidaires 04 73 42 35 71



Vie associative

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes se réunira en **assemblée générale** le mercredi 9 juin à 18h, à la MLT. Un bilan des activités de l'association en 2020 sera présenté. Après l'élection du nouveau bureau, les projets de la fin de l'année 2021 seront exposés. Notre association est ouverte à toutes celles et ceux qui s'intéressent à l'animation et à la vie de notre commune. N'hésitez pas à contacter son président Thierry Brun en appelant le 06 51 79 13 41.

Comité de Jumelage

Vu les nouvelles dispositions sanitaires concernant la Covid-19, nous pouvons reprogrammer l'**assemblée générale** qui avait été annulée en janvier. L'assemblée générale du Comité de Jumelage se tiendra le jeudi 24 juin à 20h30 à la Maison de Loisirs et du Tourisme dans la salle Giraudoux, en respectant les gestes barrières en vigueur à cette date. Les adhérents et personnes intéressées par le jumelage sont cordialement invités.

Cadre de Vie - Environnement

La Roche Blanche obtient le label « Terre saine, Communes sans pesticides »

Depuis 2011, la commune s'est engagée à réduire et supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires, par la signature de la **Charte d'entretien des espaces publics**, portée par la FREDON* Auvergne et financée par les agences de l'eau, le Conseil Régional Auvergne et les 4 conseils départementaux, avec l'obtention en 2016 du **niveau 3**. Cette étape a mis en avant les bonnes pratiques de préservation de la santé humaine, l'environnement, la biodiversité en réduisant la quantité des produits phytosanitaires retrouvés dans les sols et les eaux superficielles et souterraines.

Label « Terre saine »



Suite au comité d'octroi qui s'est tenu en mars dernier, un courrier du ministère de la Transition écologique vient confirmer l'obtention du **label « Terre saine, commune sans pesticides »** pour la commune de La Roche Blanche. Cette opération est portée par la Direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la Transition écologique en collaboration avec l'Office français de la biodiversité. Ce niveau d'engagement concerne aujourd'hui 500 communes, dont La Roche Blanche fait dorénavant partie.

Cette reconnaissance vient récompenser le travail de plusieurs années et d'un engagement fort des équipes pour réduire puis supprimer l'usage des pesticides. Elle marque la volonté très forte de la municipalité de poursuivre une politique environnementale engagée.

Des alternatives pour supprimer les pesticides

Pour remplacer l'utilisation des désherbants chimiques, les services techniques de la commune ont recours à des techniques alternatives d'aménagement et de désherbage : paillage des massifs, implantation de fleurs en pied de mur, brossage régulier des caniveaux, désherbage mécanique ou thermique... et l'intervention d'un prestataire extérieur.

Ce passage au **zéro phyto** a appelé un changement des mentalités et à une certaine tolérance vis-à-vis des végétaux indésirables de nos trottoirs et de nos espaces de loisirs de façon à préserver un juste équilibre entre respect de l'environnement et aspect esthétique. L'opération **« Semez des fleurs sauvages locales en pieds de murs »** initiée par le SMVVA* participe amplement à cela avec la distribution de sachets de graines aux habitants.

* FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Auvergne
* SMVVA : Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon

© M. Huet



Le Musée de Gergovie rouvrira ses portes au public à partir du samedi 19 juin 2021

Après 6 mois de fermeture, le Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie a choisi un événement emblématique, les **Journées Européennes de l'Archéologie**, pour rouvrir ses portes au public. Au programme, de nombreuses animations et la présentation de la première exposition temporaire du musée **« Vercingétorix : un héros, cent visages ? »**

Réservations obligatoires.

www.musee-gergovie.fr



© H. Derus

Gaule de l'Auzon

Le Conseil départemental attribue annuellement à chaque commune **1 500 alevins de truites fario** issus de la pisciculture fédérale de Besse. L'Auzon étant sur 2 communes (Le Crest et La Roche Blanche), ce sont 3 000 alevins qui ont été confiés à la société de pêche la Gaule de l'Auzon.

Vendredi 30 avril, des membres du bureau de l'association ont effectué dans de bonnes conditions un **alevinage sur la rivière**.



Peu de ses truitelles deviendront adultes (prédateurs, pollution, etc...) et pour cela, le bureau de la Gaule de l'Auzon demande à tous de respecter cet environnement, trop de déchets sont encore jetés dans la rivière. Depuis deux mois, les pêcheurs sortent de l'eau des quantités de briquettes de jus de fruits et ramassent les films plastiques des pailles.

Merci à chacun de ramasser ses débris.



Commission ouverte pour la Jeunesse

« Une nouvelle aire de jeux au parc Léon Lepetit »
Sélection des parents et des enfants lors de l'atelier du 8 mai



Jeux retenus par la Commission ouverte pour la Jeunesse :



En présence de Monsieur le Maire, la commission ouverte pour la jeunesse s'est réunie le samedi 8 mai dernier à la salle Giraudoux de la MLT. Cette commission, mise en place par Guillaume Maillet, adjoint à la jeunesse et à la démocratie participative, est composée de : **7 élèves de CM1 et CM2** (Arthur Delabrosse, Noé Teyssière, Clara Delhomme, Marie Dumont, Clémence Cauvin, Margaux Lestelle, Kali Habermann), **de 2 collégiens** (Hugo Perrier-Cussac et Romain Tourtoulou), **de 5 parents** dont certains membres de l'APE (Véronique Defay, Hélène Cauvin, Elise Manhiot, Christine Lavenant, Julie Piriou), **d'un agent communal des services techniques** (Guillaume Lestelle) et des élus de la commission jeunesse et démocratie participative. Elle a pour but de travailler tout au long du mandat sur différents sujets en lien avec la jeunesse.

Ce 1^{er} atelier avait pour thématique : **l'aménagement de l'espace de jeux du parc Léon Lepetit avec l'installation de nouveaux jeux**. Une consultation préalable avait été menée en amont afin d'arriver à une présélection de 4 fournisseurs. L'objectif recherché était de mieux répondre aux attentes des familles et de proposer des jeux plus modernes et plus dynamiques, dont la **tranche d'âge privilégiée était « 6 à 12 ans »**.

Après une présentation des propositions des différents fournisseurs, les membres de la commission ouverte pour la jeunesse ont pu échanger sur la solution la mieux adaptée et procéder à un choix de jeux avec un vote des parents et des enfants. Les nouveaux jeux, qui compléteront ceux déjà en place, seront essentiellement en bois et s'intégreront dans leur environnement immédiat.

Parmi ceux retenus, les enfants auront le plaisir de découvrir :
- **la citadelle d'Élodie**, avec ses 3 tours couvertes, son toboggan, son tunnel long de 2m, son pont suspendu, mais aussi pour ceux qui aiment grimper son mât de pompier, son filet et son mur d'escalade,

- **la balançoire horizontale**, ou plus communément appelé «tape-cul», qui promet des heures d'amusement,
- **le portique nid d'oiseau**, qui permettra de se balancer à 2 ou 3, ou même allongé,
- **la tyrolienne**, qui devrait satisfaire les amateurs de sensations fortes,
- **2 combi sports**, qui facilitera les parties de foot dans le parc, ou les lancers de ballons avec ses paniers de basket.

Les membres de la commission ont ensuite travaillé sur l'aménagement de cette aire de jeux, en soulignant l'importance de maintenir cet espace ouvert.

Ce nouveau terrain de jeux, dans l'esprit d'un village pour enfants, devrait voir le jour rapidement afin que chacun puisse en profiter cet été. La municipalité espère que ces équipements ludiques feront la joie des enfants – et de leurs parents – qui pourront également profiter du parc. La municipalité remercie les jeunes qui se sont impliqués en étant force de proposition lors de ce 1^{er} atelier. Un bel exemple de la participation des citoyens à la décision publique !



Budget global : 22 100 € TTC

Urbanisme - Travaux

Travaux à l'église de La Roche Blanche

L'entreprise Bodet Campanaire va réaliser des travaux à l'église de La Roche Blanche, et plus exactement dans la sacristie et le clocher, redonnant un coup de jeune aux cloches. Dans le clocher, c'est le moteur de tintement de la cloche qui va être changé. Suite à la visite périodique de l'installation des cloches de l'église, l'entreprise a signalé des anomalies à la mairie, le moteur de tintement de la cloche étant vétuste. Il a été proposé d'installer un électro-tintement neuf, conçu et développé dans leurs ateliers. Dans la sacristie, c'est l'horloge de commande qui va être modernisée par un clavier tactile d'une utilisation simplifiée. Il s'agit d'une centrale (Opus) qui commande les cloches et le tintement, couplée d'une antenne de synchronisation horaire et d'une télécommande d'autel. L'Opus permet de configurer selon les besoins, piloter les cloches et cadrans, sonner automatiquement les offices religieux, et synchroniser les sonneries des cloches parfaitement avec l'heure légale française grâce à une antenne radio ALS 162.

Coût de l'opération : 3 706 € TTC

Une intervention identique pour l'église de Gergovie sera programmée en 2022.

Conseil départemental - Réfection RD52



Des travaux de réfection de la RD52, entre le rond-point des Chartres et Chanonat, vont être réalisés par le Conseil départemental courant juin. Incidence : la circulation sera alternée durant 3 jours (dates non encore connues).